Municipalité de Saint-Elzéar

PLAN DE ZONAGE
SECTEUR URBAIN

A	Agricole
AF	Agroforestière
I	Industrielle
M	Mixte
PU	Publique
RA	Résidentielle faible densité
RB	Résidentielle moyenne densité

- Limite de zone
- Réseau routier
- Hydrographie
- Limite municipale
- Périmètre d'urbanisation

Territoires touchés par la demande à portée collective (Article 59 - LPTAA)

- Zone agricole type A
- Îlot déstructuré avec morcellement

Plan PZ-2
Adopté le : 5 mars 2007
Entrée en vigueur le : 19 juin 2007
Modifié le : 26 août 2008 (Règlement #2008-135)
19 octobre 2010 (Règlement #2010-151)
17 mai 2011 (Règlement #2011-157)
20 mars 2012 (Règlement #2012-164)
19 mars 2013 (Règlement #2013-175)
18 novembre 2014 (Règlement #2014-189)
17 mai 2016 (Règlement #2016-209)
16 août 2016 (Règlement #2016-211)
15 août 2017 (Règlement #2017-223)

Préparé par : Marie-Josée Larose, aménagiste principale
Approuvé par : Érick Olivier, directeur du service d'aménagement du territoire et du développement
Cartographie : Claudia Larrota, technicien en géomatique

Maire

Secrétaire-trésorière

N

0 150 300 Mètres

1:5 000

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec.

MRC de la Nouvelle Beauce

Service d'aménagement du territoire et du développement
Mise à jour: 31 août 2017